

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 février 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Le point 3 sera traité à 14 heures.

Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président informe que M. Frédéric Gonseth, réalisateur de documentaires, filmera certains débats.			
	2.	Dépôts Interpellations : (17_INT_668) Jean-François Thuillard, (17_INT_667) Julien Sansonnens, (17_INT_669) Céline Ehrwein Nihan, (17_INT_666) Vassilis Venizelos. Simple question : (17_QUE_067) Alexandre Rydlo.			
TRAITE	3.	(GC 221) Assermentation de M. Olivier Derivaz, juge suppléant au Tribunal neutre - Législature 2012 – 2017, à 14 heures			
RENV-CE	4.	(17_INT_664) Interpellation Martine Meldem au nom du groupe vert/libéral et consorts - Pour une solution équitable pour nos agriculteurs ? (Développement)			
RENV-CE	5.	(17_INT_665) Interpellation Delphine Probst-Haessig et consorts - La Poste : combien restera-t-il d'offices dans le Canton d'ici à 2020 ? (Développement)			
RENV-COM	6.	(17_POS_236) Postulat Philippe Vuillemin - CHUV - EMS : relever le défi de la vieillesse passe aussi par l'égalité salariale des infirmières (Développement et demande de renvoi à commission avec moins de 20 signatures) Le renvoi du postulat à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat est accepté à la majorité avec quelques abstentions.			
RENV-COM	7.	(17_POS_238) Postulat Valérie Induni et consorts - Pour un vrai soutien à la presse et aux médias (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 février 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	8.	(17_POS_237) Postulat Philippe Grobéty et consorts - Enfin réaliser un palier hydroélectrique sur la partie vaudoise du Rhône (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
OA	9.	(GC 179) EMPL modifiant la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil (LGC) et Rapport chargé de la mise en oeuvre de la motion suivante : Motion Véronique Hurni et consorts au nom de la Commission thématique des pétitions – Pour que les pétitions ne demeurent plus anonymes. (15_MOT_078) (1er débat) (1er débat) : l'entrée en matière est acceptée à l'unanimité. Art. 106 accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est présentée et acceptée par 99 oui, 7 non et 2 abstentions (majorité des ¾ requise). (2e débat) : Art. 106 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2e débat. Au vote final, la loi est adoptée à l'unanimité Le rapport de la commission sur la motion Hurni est accepté à l'unanimité.	GC	Wyssa C.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	10.	(GC 220) EMPL modifiant la loi du 12 décembre 1979 d'organisation judiciaire (LOJV) et rapport de la Commission thématique des affaires judiciaires chargée de la mise en oeuvre de la motion Sylvie Podio au nom du Bureau du Grand Conseil - Pour une législature du Tribunal neutre identique à celle des autres autorités judiciaires (16_MOT_102) (1er débat) (1er débat) : l'entrée en matière est acceptée à l'unanimité. Art. 86 accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté à l'unanimité. Art. 3 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est présentée et acceptée par 106 oui, 2 non et 7 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : Art. 86 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 2e débat. Au vote final, la loi est adoptée à l'unanimité. Le rapport de la commission sur la motion Podio est accepté à l'unanimité.	GC	Mattenberger N.	
RENV-CE	11.	(17_RES_041) Résolution Vassilis Venizelos et consorts - Pour une presse romande variée et vivante ! (Développement et mise en discussion avec moins de 20 signatures) M. le Président demande si la résolution Vassilis Venizelos, présentée sous forme de vœu, est soutenue par au moins vingt députés. Cela étant le cas, elle est mise en discussion. Au vote, elle est adoptée par 89 oui, 27 non et 16 abstentions.			
TRAITE	12.	(16_INT_520) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - WWF International et sa presque complète restructuration : mais que fait donc le Canton?	DECS.		
TRAITE	13.	(15_INT_425) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yves Ravenel - Production laitière vaudoise - situation préoccupante Une détermination Yves Ravenel à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation est adoptée à l'unanimité. Consistant en un vœu, la détermination est renvoyée au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.	DECS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 février 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	14.	(16_INT_565) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Despot - Combien ont coûté le BCI et ses subventions aux contribuables en 2015 ?	DECS.		
REF	15.	(16_PET_055) Pétition en faveur de la famille de S. R. Le huis-clos est demandé par la commission et accepté à la majorité, avec quelques oppositions. Après la levée du huis-clos, les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont adoptées par 66 oui, 35 non et 20 abstentions.	DECS	Kappeler H.R.	
REF	16.	(16_PET_059) Pétition en faveur de F.R. et de sa famille Le huis-clos est demandé par la commission est accepté à la majorité avec quelques oppositions et abstentions. Après la levée du huis-clos, les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont adoptées par 67 oui, 44 non et 13 abstentions.	DECS	Hurni V.	
OA	17.	(RI15_POS_124) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Denis-Olivier Maillefer et consorts au nom de la commission 15_191 suite au retrait du 15_POS_101 - Suivi de la nouvelle loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB) Le préavis du Bureau est accepté à la majorité avec une abstention et le délai de réponse prolongé au 30 juin 2018.	DECS.	Podio S.	
RENV-SD	18.	(321) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 18 décembre 2007 d'application dans le Canton de Vaud de la législation fédérale sur les étrangers (LVLEtr) (1er débat) (1er débat) : l'entrée en matière est acceptée par 73 oui, 58 non et 2 abstentions.	DECS	Despot F. (Majorité), Tschopp J. (Minorité)	14/02/2017
RENV-T	19.	(16_POS_177) Postulat Jacques Perrin et consorts - Développer à Moudon un centre d'information et de formation en matière d'agriculture, de production et d'élevage BIO	DECS	Rey-Marion A.	14/02/2017
RENV-T	20.	(16_INT_519) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Annick Vuarnoz et consorts - Formations continues des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans : qu'attend-on pour agir ?	DECS.		14/02/2017

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 février 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(16_INT_562) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Julien Eggenberger et consorts - Nouvelle loi sur la nationalité : quelles mesures d'encouragement ?	DECS.		14/02/2017
RENV-T	22.	(16_INT_513) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Tschopp et consorts - Uber bénéficie-t-elle d'un régime d'impunité ?	DECS.		14/02/2017
RENV-T	23.	(16_INT_548) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claire Attinger Doepper - Lutte contre le dumping salarial et le travail au noir : quel est le comportement des entreprises sur le sol vaudois ?	DECS.		14/02/2017
RENV-T	24.	(16_INT_522) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts - Les JOJ de 2020 : cheval de Troie pour les JO de 2026?	DECS.		14/02/2017
RENV-T	25.	(16_INT_523) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos - Jeux olympiques d'hiver 2026 : Faux départ ?	DECS.		14/02/2017
RENV-T	26.	(16_INT_635) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Julien Sansonnens et consorts - Jeux olympiques 2026 : le Conseil d'Etat entend-il slalomer encore longtemps autour du peuple et ses élus ?	DECS.		14/02/2017
RENV-T	27.	(16_POS_181) Postulat Lena Lio et consorts - Pour une meilleure maîtrise de la frénésie réglementaire et normative	DSAS, DECS	Eggenberger J.	14/02/2017
RENV-T	28.	(306) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Claudine Wyssa et consorts demandant une modification de la composition du Conseil de politique sociale (CPS) (14_POS_075) et exposé des motifs et projet loi modifiant la loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) (1er débat)	DSAS.	Chollet J.L.	14/02/2017
RENV-T	29.	(16_POS_173) Postulat Jean-Marc Sordet et consorts - Harmoniser la pratique sociale vaudoise avec celle recommandée en Suisse	DSAS	Neyroud M.	14/02/2017
RENV-T	30.	(16_POS_174) Postulat Claire Richard et consorts - Prestations sociales : adéquation entre l'effort administratif et le bénéfice engendré pour le bénéficiaire ?	DSAS	Neyroud M.	14/02/2017
RENV-T	31.	(16_INT_556) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabien Deillon - ARASPE : regard de l'Etat de Vaud	DSAS.		14/02/2017

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 février 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	32.	(16_INT_558) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat - Nomination et réorganisation de la direction du CHUV : quelques explications sont indispensables.	DSAS.		14/02/2017
RENV-T	33.	(16_INT_505) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin - Directives anticipées : aide ou embrouille ?	DSAS.		14/02/2017
RENV-T	34.	(16_POS_187) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts - Quelles sont les différences de rentes de prévoyance professionnelle entre les femmes et les hommes pour les retraité-e-s, anciennement employé-e-s dans l'administration cantonale vaudoise ?	DSAS, DFIRE	Collet M.	14/02/2017

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :